



Ville de L'Ancienne-Lorette

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal ayant eu lieu à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette, mardi le 25 novembre 2025 à 19h30.

Sont présents: Monsieur Gaétan Pageau, maire
 Madame Mélinda Morissette
 Madame Johanne Laurin
 Monsieur Charles Guérard
 Monsieur Bruno Dumaine
 Monsieur Sébastien Hallé
 tous conseillers et formant quorum

Est absente : Madame Isabelle Grenier

Sont également présents: Monsieur Philippe Millette, directeur général
 Me Marie-Hélène Leblanc-Bourque, greffière
 Madame Anick Marceau, trésorière
 Monsieur Pierre Fortin, directeur de l'urbanisme

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Gaétan Pageau, maire, souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

201-25 2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sébastien Hallé, appuyé par Mélinda Morissette et résolu :

QUE l'ordre du jour soit :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;

CABINET DU MAIRE

3. Séances ordinaires du conseil d'agglomération de Québec des 2 octobre et 19 novembre 2025 - Présentation de l'ordre du jour et orientation du conseil;
4. Nomination d'un maire suppléant;
5. Création du Comité des ressources humaines et nomination des membres;
6. Création du Comité des finances et nomination des membres;
7. Création du Comité sur l'accessibilité universelle et nomination d'un membre;
8. Création du Comité sur la politique culturelle et nomination d'un membre;
9. Création du Comité *ad hoc* pour la refonte des règlements et nomination des membres;
10. Nomination d'un membre au sein du comité pour le programme de soutien à la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA);
11. Nomination d'un membre au sein de la Commission consultative sur le schéma d'aménagement et de développement;
12. Nomination d'un membre au sein du conseil d'administration d'Expo-Cité;

13. Nomination d'un membre au sein du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale;
14. Nomination d'un membre au sein de la Communauté métropolitaine de Québec;
15. Nomination d'un membre au sein du conseil d'administration de l'Organisme des bassins versants de la Capitale;
16. Nomination d'un membre en remplacement du maire, en cas d'absence ou d'incapacité d'agir, au conseil d'agglomération et autres comités;
17. Nomination d'un membre au sein du Comité consultatif d'urbanisme;
18. Nomination d'un membre au sein du Comité consultatif sur le climat sonore;
19. Nomination de membres au sein du Comité de démolition;
20. Nomination de membres au sein de la Commission d'administration et des finances à titre de président et vice-président;

GREFFE ET CONTENTIEUX

21. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2025;
22. Approbation du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026;
23. Autorisation de renouveler le contrat d'assurance pour l'année 2026;
24. Autorisation à la société 9219-8852 Québec inc. de souscrire à un prêt hypothécaire grevant le complexe sportif Bonair L'Ancienne-Lorette;

RESSOURCES HUMAINES

25. Nomination de monsieur Normand Bérubé à titre de chauffeur-opérateur régulier;

URBANISME

26. Demande de dérogation mineure – 1450, rue Saint-Olivier;

TRÉSORERIE

27. Approbation finale des comptes à payer pour le mois de septembre 2025 (18 au 30 septembre 2025) et de la liste des dépenses par approbateurs;
28. Approbation des comptes à payer pour le mois d'octobre 2025 et de la liste des dépenses par approbateurs;
29. Divers;
30. Période de questions;
31. Levée de la séance.

ADOPTÉE

202-25 3.

**SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
DES 2 OCTOBRE ET 19 NOVEMBRE 2025 - PRÉSENTATION DE L'ORDRE
DU JOUR ET ORIENTATION DU CONSEIL**

CONSIDÉRANT que le conseil a été informé des sujets qui ont fait l'objet des délibérations lors des séances du conseil d'agglomération de Québec des 2 octobre et 19 novembre 2025;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu les documents à l'appui des délibérations des séances du conseil d'agglomération et ont eu l'occasion de se prononcer sur ces sujets lors des commissions de l'administration;

CONSIDÉRANT l'ampleur des documents transmis en vue des séances du conseil d'agglomération;

CONSIDÉRANT les ressources limitées à la Ville de L'Ancienne-Lorette pour analyser ces documents avant la séance du conseil d'agglomération;

CONSIDÉRANT le manque d'informations et de temps permettant d'évaluer les propositions discutées, en regard du cadre juridique applicable au partage des revenus et dépenses entre les municipalités liées;

CONSIDÉRANT les procédures judiciaires en cours entre les municipalités concernant les frais d'agglomération;

CONSIDÉRANT que la Ville de L'Ancienne-Lorette n'a donc pas d'autre option que de voter sans pour autant admettre que les impacts financiers des décisions prises sont conformes au cadre juridique applicable au partage des revenus et dépenses entre les villes liées;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Charles Guérard, appuyé par Sébastien Hallé et résolu :

QUE le conseil municipal prend acte, sous réserve, des résolutions suivantes :

SÉANCE DU 2 octobre 2025

- AP2025-351** Contrat entre la Ville de Québec et *Kays Scotland* pour l'acquisition de pierres de curling pour le *Centre multifonctionnel de curling* - Arrondissement des Rivières (Avis d'intention 93925);
- AP2025-390** Adjudication d'un contrat de services professionnels - Audit des états financiers et des autres mandats connexes (Appel d'offres public 93435);
- AP2025-397** Adjudication d'un contrat de services professionnels - Travaux d'infrastructures municipales sur les rues de la Couronne et du Chalutier (PSO250098) (Appel d'offres public 93659);
- AP2025-400** Adjudication de contrats pour la gestion des écocentres - Hêtrière, des Rivières, Val-Bélair et Beauport (Appel d'offres public 93648);
- AP2025-402** Contrat pour le service de soutien de la solution intégrée de téléphonie pour les centres de réponse d'urgence de la Ville de Québec (Dossier 94112);
- AP2025-403** Contrat pour la fourniture de services pour la formation, la qualification, la mise à niveau et le perfectionnement du corps de police de la Ville de Québec (Dossier 93677);

- AP2025-407** Entente entre la Ville de Québec et *La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf* concernant la fourniture de service d'enfouissement de matières résiduelles (Dossier 94100);
- AP2025-415** Entente entre la Ville de Québec et la Ville de Pont-Rouge relative à l'acquisition d'un camion d'incendie (Dossier 94162);
- CU2025-162** Adoption de l'inventaire des bâtiments construits avant 1940 pour les quartiers de Sillery et de Cap-Rouge de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge;
- CU2025-188** Avenant 1 à la convention d'aide financière entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications, pour la réalisation de la programmation de l'*Entente de développement culturel de Québec 2024-2026*, relatif à la modification du calendrier de versements lié au projet de restauration de l'*Union Bank*;
- DE2025-208** Entente entre la Ville de Québec et *GIT société inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2030*, pour réaliser le projet *Immigr'Action 2025-2027*;
- DE2025-326** Entente entre la Ville de Québec et le *Fonds 2*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2030*, pour réaliser le projet *Accompagnement et propulsion des travailleurs autonomes, des très petites entreprises et des commerçants de proximité, 2025-2028*;
- DE2025-363** Entente entre la Ville de Québec et *Zilia inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Capitale-Innovation* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2030*, pour réaliser le projet *Accélération de la commercialisation canadienne et américaine du Zilia Ocular*;
- DE2025-364** Entente entre la Ville de Québec et le *Pôle des entreprises d'économie sociale de la région de la Capitale-Nationale*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Ententes sectorielles de développement local et régional* du *Fonds régions et ruralité*, pour réaliser le projet *Plan d'action régional en économie sociale 2025-2026 et 2026-2027*;
- DE2025-370** Entente entre la Ville de Québec et le *Créneau Aliments Santé*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2030*, pour réaliser le projet *Soutien au fonctionnement du Créneau Aliments Santé et valorisation de l'innovation dans l'industrie agroalimentaire*;
- DE2025-375** Entente entre la Ville de Québec et *Le Carrefour de l'eau*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux projets structurants* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2030*, pour réaliser le projet *Carrefour de l'eau - mise en place d'un pôle d'expertise de calibre mondial dans le domaine de l'eau*;

- DE2025-376** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'une servitude réelle et temporaire de passage sur un immeuble situé en bordure de la rue Gérard-Morisset, connu et désigné comme étant une partie des lots 1 735 412 et 1 735 422 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) - Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- DE2025-379** Entente entre la Ville de Québec et *Technologie Hoola One inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Capitale - Innovation* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2030*, pour réaliser le projet *Commercialisation de la technologie HOWrack sur le marché européen*;
- DE2025-380** Affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble sis en bordure de l'avenue Wolfe, connu et désigné comme étant le lot 2 171 963 et une partie du lot 2 012 265 du cadastre du Québec et cession de cet immeuble - Établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de conduites municipales en faveur de la Ville - Établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de passage et de stationnement en faveur de la Ville - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge;
- DE2025-382** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'une servitude sur un immeuble situé en bordure de la rue Gingras, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 534 531 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge;
- DE2025-383** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'une servitude sur un immeuble situé en bordure du chemin des Quatre-Bourgeois, connu et désigné comme étant une partie du lot 6 453 534 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge;
- FN2025-042** Révision à la baisse de l'affectation annuelle à la *Réserve financière pour le paiement de la dette de l'agglomération* d'un montant de 8 908 200 \$ et ratification de l'appropriation d'un montant de 9 452 700 \$ à même la *Réserve financière pour le paiement de la dette de l'agglomération*;
- FN2025-044** Révision de l'affectation annuelle à la *Réserve financière pour le paiement de la dette d'agglomération* et ratification de l'appropriation à même la *Réserve financière pour le paiement de la dette d'agglomération* liée à des projets de nature mixte;
- FN2025-045** Adoption d'un choix fiscal relativement à la mesure d'allègement en lien avec la constatation d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations pour couvrir les dépenses de nature mixte;
- FN2025-046** Adoption d'un choix fiscal relativement à la mesure d'allègement en lien avec la constatation d'un passif au titre des sites contaminés pour couvrir les dépenses de compétence d'agglomération;
- FN2025-047** Adoption d'un choix fiscal relativement à la mesure d'allègement en lien avec la constatation d'un passif au titre des sites contaminés pour couvrir les dépenses de nature mixte;

- GA2025-011** Adoption du calendrier 2026 des séances du conseil d'agglomération;
- LS2025-142** Subvention à l'*Office municipal d'habitation de Québec*, afin de lui permettre de maintenir les services offerts dans le cadre du *Service d'aide à la recherche de logement pour l'année 2025*;
- PA2025-212** Amendement à l'entente entre la Ville de Québec et *Les Oeuvres de la Maison Dauphine inc.* intervenue le 1^{er} mai 2024 pour le versement d'une subvention dans le cadre de l'*Initiative fédérale pour la création rapide de logements*, afin d'y inclure une clause permettant la cession de rang par la Ville à certaines conditions
- PA2025-216** Entente entre la Ville de Québec et *La Corporation Notre-Dame de Bon-Secours*, relative au versement d'une subvention dans le cadre du *Programme d'habitation abordable Québec*, afin de permettre la construction d'un bâtiment de 108 unités de logements sociaux et abordables situé sur la rue Gérard-Morisset;
- TI2025-009** Entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Ville de L'Ancienne-Lorette, relative à la fourniture de biens et services en matière de technologies de l'information pour les années 2025 et 2026;
- CU2025-200** Entente entre la Ville de Québec et *BLEUFEU*, relative au versement d'une subvention, à la fourniture, à titre gratuit, de services municipaux et à l'achat de biens et services, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Toboggan | Les soirées Nouvel An à Québec*, en 2025;
- DE2025-381** Acquisition à des fins municipales d'un immeuble situé en bordure du boulevard Hochelaga, connu et désigné comme étant le lot 6 358 098 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge;
- FN2025-051** Prise d'acte de l'état intérimaire du 31 août 2025 et approbation des virements budgétaires pour la période du 1^{er} mai au 31 août 2025 relevant de l'autorité du conseil d'agglomération de Québec;
- RH2025-864** Nomination de monsieur Frédéric Brie à titre de directeur par intérim d'*ExpoCité*;
- PQ2025-016** *Règlement de l'agglomération sur des travaux de nature mixte de traitement, d'optimisation et de gestion des sols d'excavation générés par les activités municipales et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1793;
- TM2025-185** *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à plusieurs dispositions*, R.A.V.Q. 1802;
- TM2025-185** Modifications aux règles portant sur le stationnement sur différentes rues;
- TM2025-292** *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à l'exclusion de cinq immeubles de leur zone de permis de stationnement*, R.A.V.Q. 1805, tel que modifié;

PA2025-217 *Règlement modifiant le Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le programme d'aide financière relatif au remplacement de certains dispositifs d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées domestiques sur une partie du territoire du bassin versant de la prise d'eau située dans la rivière Saint-Charles, R.A.V.Q. 1811.*

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2025

- AP2025-408** Entente entre la Ville de Québec et *Industries Toromont Itée (Toromont Cat)* pour le service de réparation d'équipements de génie civil incluant les pièces chez le concessionnaire du fabricant *Caterpillar* (Dossier 93503);
- AP2025-410** Entente entre la Ville de Québec et *l'École Polytechnique de Montréal* pour des services professionnels – Chaire de recherche sur l'évaluation et la mise en oeuvre de la durabilité en transport (Dossier 94146);
- AP2025-418** Entente entre la Ville de Québec et *Siemens Canada Limited* relativement à l'inspection et à l'entretien préventif et correctif des systèmes d'incendie – Service du traitement des eaux (Dossier 94156);
- AP2025-427** Contrat pour l'entretien et le soutien du logiciel *TFP* (Dossier 94206);
- AP2025-430** Adjudication de contrats pour l'installation et la réparation des abris temporaires et permanents (Appel d'offres public 94068);
- AP2025-433** Contrat pour le soutien et l'entretien annuel des logiciels et des progiciels *Unicité, Constat Express* et *Genero* (Dossier 94259);
- AP2025-441** Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie spécialité laboratoire – Contrôle de la qualité des matériaux, études géotechniques, environnementales et expertises sur les structures de béton – Divers projets (Appel d'offres public 93930);
- AP2025-443** Contrat pour la maintenance et le soutien à l'utilisation du progiciel de paie et de gestion des ressources humaines (VIP) (Dossier 94356);
- AP2025-453** Entente entre la Ville de Québec et *Siemens Canada Limited* relativement à l'inspection et à l'entretien préventif et correctif des systèmes d'incendie – Complexe de valorisation énergétique (Dossier 94418);
- DE2025-212** Entente entre la Ville de Québec et *Fabrique Manic inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Capitale-Productivité* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2030*, pour réaliser le projet *Implantation d'équipements automatisés afin de soutenir la croissance*;
- DE2025-244** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 5 890 399 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) – Arrondissement de La Cité-Limoilou;

- DE2025-271** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 943 675 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) – Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- DE2025-277** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 943 676 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) – Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- DE2025-378** Entente entre la Ville de Québec et *Distillerie Arsenal inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Capitale-Productivité* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2030*, pour réaliser le projet *Production d'alcool neutre 100 % québécois*;
- DE2025-392** Entente entre la Ville de Québec et *Métal CDR inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Capitale-Productivité* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2030*, pour réaliser le projet *Démarrage d'une entreprise innovante dans le secteur manufacturier : Métal CDR*;
- DE2025-394** Entente entre la Ville de Québec et *Arlyx Technologies inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Capitale-Innovation* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2030*, pour réaliser le projet *Test du véhicule autonome utilitaire en situation réelle et démarrage de l'entreprise*;
- DE2025-410** Entente entre la Ville de Québec et la *Société de Saint-Vincent de Paul de Québec*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du Fonds régions et ruralité*, pour réaliser le projet *Agrandissement des locaux de l'organisme : un carrefour solidaire pour l'inclusion sociale et l'économie circulaire*;
- DE2025-411** Entente entre la Ville de Québec et la *CDÉC de Québec*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2030*, pour réaliser le projet *Accompagnement des entreprises d'économie sociale en 2026 et 2027*;
- DE2025-419** Entente entre la Ville de Québec et *GIT Société inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du Fonds région et ruralité*, pour réaliser le projet *Expérience en action – phase 2 – service de jumelage*;
- DE2025-423** Entente entre la Ville de Québec et l'*Atelier de préparation à l'emploi (A.P.E.) inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du Fonds régions et ruralité*, pour réaliser le projet *Ensemble vers l'emploi - phase 2*;

- DE2025-432** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 6 471 222 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) - Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- DE2025-434** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 315 374 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) - Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- DE2025-435** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 941 045 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) - Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- DE2025-436** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 569 750 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) - Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- DE2025-438** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 6 583 603 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) - Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- DE2025-439** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble et d'une servitude situés en bordure du boulevard René-Lévesque Ouest, connus et désignés comme étant le lot 6 664 700 du cadastre du Québec, ainsi qu'une partie du lot 6 664 701 du même cadastre, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge;
- DE2025-440** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 570 044 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) - Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- DE2025-443** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 570 222 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) - Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- DG2025-060** Nomination de deux administrateurs au sein du conseil d'administration de la *Société municipale d'habitation Champlain*;
- DG2025-076** Nomination de monsieur le conseiller Éric Courtemanche Baril au sein du conseil d'administration du *Conseil de bassin de la rivière Beauport*;

- DG2025-079** Nomination de deux administrateurs au sein du conseil d'administration de l'*Office municipal d'habitation de Québec*;
- DG2025-086** Nomination d'un membre pour siéger au *Forum des élus de la Capitale-Nationale*;
- DG2025-087** Nomination de membres du conseil de la ville pour siéger à la *Commission consultative pour la qualité de l'air*;
- FN2025-052** Mesure d'allègement en lien avec le traitement comptable des effets de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*;
- IN2025-010** Dépôt d'une demande d'aide financière pour le projet de remplacement du ponceau S4264 (S0896), situé sur le *Corridor des Cheminots*, au volet 2 du *Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III)* du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour l'année financière gouvernementale 2026-2027 (POA200778);
- IN2025-011** Approbation de la programmation de travaux n° 2 et autorisation de son envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - *Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ)* pour les années 2024-2028;
- LS2025-158** Entente entre la Ville de Québec et *Les YMCA du Québec*, relative au versement d'un soutien financier pour les années 2025, 2026 et 2027;
- OM2025-004** Renouvellement du mandat d'une administratrice au sein du conseil d'administration de l'*Office municipal d'habitation de Québec*;
- PA2025-188** Appui au projet *Restauration des fonctions écologiques du tributaire 7 pour la santé du lac Saint-Augustin* de l'*Organisme des bassins versants de la Capitale*, pour le dépôt d'une demande d'aide financière au *Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques* en vue de sa réalisation;
- PA2025-236** Désapprobation des règlements *N° 2025-748 de zonage*, *N° 2025-749 de lotissement* et *N° 2025-752 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale* de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins d'analyse de conformité au *Schéma d'aménagement et de développement révisé de l'agglomération de Québec*;
- PA2025-237** Approbation des règlements *N° 2025-750 de construction*, *N° 2025-753 sur les dérogations mineures*, *N° 2025-754 concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)* et *N° 2025-755 relatif aux plans d'aménagement d'ensemble (PAE)* de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins d'analyse de conformité au *Schéma d'aménagement et de développement révisé de l'agglomération de Québec*;
- PA2025-239** Amendement à l'entente entre la Ville de Québec et la *Coopérative d'habitation Les Flots Tranquilles*, relative au versement d'une aide financière sous forme de prêt pour l'acquisition d'immeubles situés sur les rues Bourdages, Isabelle-Aubert et Marie-Brière, à des fins de logement social et abordable;

- PA2025-240** Acquisition à des fins de logement social et/ou abordable, par l'exercice d'un droit de préemption, d'un immeuble situé au 1075, 18^e Rue, identifié comme étant les lots 1 316 476 et 1 316 478 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- TM2025-324** Dépôt de la demande d'aide financière pour des projets de cheminements scolaires et de cheminements piétonniers dans la continuité du déploiement de la *Stratégie de sécurité routière*, dans le cadre du *Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains* (TAPU) du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour l'année financière 2026-2027;
- DE2025-255** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 940 338 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) – Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- DE2025-263** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant le lot 1 940 421 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) – Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- DE2025-264** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'immeubles situés en bordure de la 1^{re} Avenue, connus et désignés comme étant le lot 1 051 876, ainsi qu'une partie des lots 1 035 682 et 6 120 538 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) – Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- DE2025-265** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant le lot 1 943 609 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) – Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- DE2025-266** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant le lot 1 943 610 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec;
- DE2025-267** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant le lot 2 228 721 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) – Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- DE2025-270** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 943 617 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) – Arrondissement de La Cité-Limoilou;

- DE2025-272** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 943 589 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) – Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- DE2025-399** Avenant à l'entente intervenue le 5 mars 2025 entre la Ville de Québec et 2300 *Estimauville S.E.C.*, afin de modifier la date de fin du projet *Reprise et mise à niveau de laboratoires en sciences de la vie sur D'Estimauville*;
- DE2025-402** Entente entre la Ville de Québec et *Développement Côte-de-Beaupré*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Ententes sectorielles de développement local et régional du Fonds régions et ruralité*, pour réaliser le projet *Espace PME Innovation 2025-2027*;
- DE2025-437** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 6 583 604 du cadastre du Québec, relativement au projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (projet *TramCité*) – Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- DG2025-059** Désignation de membres au sein du conseil d'administration du *Réseau de transport de la Capitale*;
- DG2025-067** Nomination de membres à la commission d'*ExpoCité*;
- PA2025-194** Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'un projet de tramway relativement à plusieurs dispositions*, R.A.V.Q. 1803;
- PA2025-194** Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'un projet de tramway relativement à plusieurs dispositions*, R.A.V.Q. 1803;
- PA2025-199** Avis de motion relatif au *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'élaboration et de mise en oeuvre d'une gestion des milieux humides et hydriques et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1807, et dépôt du projet de règlement;
- PA2025-199** Appropriation d'un montant de 95 500 \$ à même le fonds général.

QUE le conseil municipal mandate le maire ou son représentant conformément à la résolution 215-25 afin de représenter la Ville de L'Ancienne-Lorette lors des prochaines séances du conseil d'agglomération concernant l'adoption de résolutions et de règlements, le cas échéant, prenant pour acquis que les membres du conseil auront reçu les documents à l'appui des délibérations des séances du conseil d'agglomération et auront eu l'occasion de se prononcer sur ces sujets lors des prochaines séances de la commission de l'administration.

ADOPTÉE

203-25 4. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes*, R.L.R.Q., c. C-19;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil jugent opportun de désigner Sébastien Hallé à titre de maire suppléant à partir de ce jour, et ce, jusqu'à la séance régulière du mois de mars 2026;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Mélinda Morissette, appuyé par Johanne Laurin et résolu :

DE DÉSIGNER Sébastien Hallé à titre de maire suppléant à partir de ce jour, et ce, jusqu'à la séance régulière du mois de mars 2026.

ADOPTÉE

204-25 5. CRÉATION DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET NOMINATION DES MEMBRES

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de créer un Comité interne des ressources humaines afin de contribuer à l'analyse des orientations de la Ville (recrutement, formation, conformité avec les normes en vigueur) en matière de ressources humaines;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer des élus au sein du Comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT que le maire sera nommé d'office pour siéger sur ce comité interne;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Bruno Dumaine, appuyé par Mélinda Morissette et résolu :

QUE le Comité des ressources soit créé.

QUE Charles Guérard et Isabelle Grenier soient nommés au sein du Comité des ressources humaines.

ADOPTÉE

205-25 6. CRÉATION DU COMITÉ DES FINANCES ET NOMINATION DES MEMBRES

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de créer un Comité des finances afin d'assurer une analyse des orientations de saine gestion des ressources financières de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer des élus au sein du Comité des finances;

CONSIDÉRANT que le maire sera nommé d'office pour siéger sur ce comité interne;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Johanne Laurin, appuyé par Sébastien Hallé et résolu :

QUE Mélinda Morissette, Charles Guérard et Bruno Dumaine soient nommés au sein du Comité des finances.

ADOPTÉE

206-25 7. CRÉATION DU COMITÉ SUR L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE ET NOMINATION D'UN MEMBRE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de créer un Comité sur l'accessibilité universelle afin de promouvoir des solutions visant à améliorer la qualité de vie, favoriser l'inclusion et permettre la participation sociale de tous les citoyens;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un élu au sein du Comité sur l'accessibilité universelle;

CONSIDÉRANT que le maire sera nommé d'office pour siéger sur ce comité interne;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Charles Guérard, appuyé par Mélinda Morissette et résolu :

QUE soit nommée Isabelle Grenier pour siéger au sein du Comité sur l'accessibilité universelle.

ADOPTÉE

207-25 8. CRÉATION DU COMITÉ SUR LA POLITIQUE CULTURELLE ET NOMINATION D'UN MEMBRE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de créer un Comité sur la politique culturelle afin de collaborer à l'élaboration de la vision de la politique culturelle de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un élu au sein du Comité sur la politique culturelle;

CONSIDÉRANT que le maire sera nommé d'office pour siéger sur ce comité interne;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Johanne Laurin, appuyé par Bruno Dumaine et résolu :

QUE Mélinda Morissette soit nommée pour siéger au sein du Comité sur la politique culturelle.

ADOPTÉE

208-25 9. CRÉATION DU COMITÉ *AD HOC* POUR LA REFONTE DES RÈGLEMENTS ET NOMINATION DES MEMBRES

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de créer un Comité *ad hoc* pour la refonte des règlements afin d'assurer la qualité, la pertinence et la cohérence de la nouvelle réglementation avec les orientations de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer des élus au sein du Comité *ad hoc* pour la refonte des règlements;

CONSIDÉRANT que le maire sera nommé d'office pour siéger sur ce comité interne;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sébastien Hallé, appuyé par Mélinda Morissette et résolu :

QUE Johanne Laurin et Isabelle Grenier soient nommées pour siéger au sein du Comité *ad hoc* pour la refonte des règlements.

ADOPTÉE

209-25 10. NOMINATION D'UN MEMBRE AU SEIN DU COMITÉ POUR LE PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

CONSIDÉRANT que la Ville a entamé les démarches visant à intégrer le projet des municipalités et villes amies des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un élu au sein du Comité MADA;

CONSIDÉRANT que le maire sera nommé d'office pour siéger sur ce comité interne;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Charles Guérard, appuyé par Bruno Dumaine et résolu :

QUE Johanne Laurin soit nommée pour siéger au sein du Comité MADA.

ADOPTÉE

210-25 11. NOMINATION D'UN MEMBRE AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE SUR LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil à la Commission consultative sur le schéma d'aménagement et de développement;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sébastien Hallé, appuyé par Johanne Laurin et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette nomme Gaétan Pageau comme représentant élu, à partir de ce jour, pour siéger à la Commission consultative sur le schéma d'aménagement et de développement.

ADOPTÉE

211-25 12. NOMINATION D'UN MEMBRE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EXPO-CITÉ

CONSIDÉRANT que le conseil de l'agglomération de Québec invite le conseil de la Ville de L'Ancienne-Lorette à nommer un élu pour le représenter en tant que membre au sein du conseil d'administration d'Expo-Cité;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sébastien Hallé, appuyé par Charles Guérard et résolu :

QUE Mélinda Morissette soit, par la présente résolution, nommée en tant que représentante de la Ville de L'Ancienne-Lorette au sein du conseil d'administration d'Expo-Cité.

ADOPTÉE

212-25 13. NOMINATION D'UN MEMBRE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE

CONSIDÉRANT que le conseil de l'agglomération de Québec invite le conseil de la Ville de L'Ancienne-Lorette à nommer un élu pour le représenter en tant que membre au sein du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Mélinda Morissette, appuyé par Johanne Laurin et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette nomme Sébastien Hallé comme représentant élu, à partir de ce jour, pour siéger au conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale.

ADOPTÉE

213-25 14. NOMINATION D'UN MEMBRE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre comme représentant élu pour siéger au conseil de la Communauté métropolitaine de Québec;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sébastien Hallé, appuyé par Bruno Dumaine et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette nomme Gaétan Pageau comme représentant élu, à partir de ce jour, pour siéger au conseil de la Communauté métropolitaine de Québec.

ADOPTÉE

214-25 15. NOMINATION D'UN MEMBRE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DE LA CAPITALE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre comme représentant élu pour siéger au conseil d'administration de l'Organisme des bassins versants de la Capitale;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Charles Guérard, appuyé par Johanne Laurin et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette nomme Bruno Dumaine comme représentant élu, à partir de ce jour, pour siéger au conseil d'administration de l'Organisme des bassins versants de la Capitale.

ADOPTÉE

215-25 16. NOMINATION D'UN MEMBRE EN REMPLACEMENT DU MAIRE, EN CAS D'ABSENCE OU D'INCAPACITÉ D'AGIR, AU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION ET AUTRES COMITÉS

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil comme représentant élu, en l'absence ou incapacité d'agir du maire, pour représenter la Ville de L'Ancienne-Lorette au conseil d'agglomération de Québec ou sur tout autre comité ou commission issue ou sous la responsabilité du conseil d'agglomération de Québec;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sébastien Hallé, appuyé par Bruno Dumaine et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette nomme Charles Guérard comme représentant élu, en l'absence ou incapacité d'agir du maire, pour représenter la Ville de L'Ancienne-Lorette au conseil d'agglomération de Québec ou sur tout autre comité ou commission issue ou sous la responsabilité du conseil d'agglomération de Québec.

ADOPTÉE

216-25 17. NOMINATION D'UN MEMBRE AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT les articles 146 et 147 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, il y a lieu de nommer un membre du conseil comme représentant élu pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Mélinda Morissette, appuyé par Bruno Dumaine et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette nomme Johanne Laurin comme représentante élue, à partir de ce jour, pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE

217-25 18. NOMINATION D'UN MEMBRE AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LE CLIMAT SONORE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil comme représentant élu pour siéger au sein du Comité consultatif sur le climat sonore;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sébastien Hallé, appuyé par Mélinda Morissette et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette nomme Isabelle Grenier comme représentante élue, à partir de ce jour, pour siéger au sein du Comité consultatif sur le climat sonore.

ADOPTÉE

218-25 19. NOMINATION DE MEMBRES AU SEIN DU COMITÉ DE DÉMOLITION

CONSIDÉRANT l'article 4.1 du règlement 378-2023, il y a lieu de nommer trois membres du conseil comme représentants élus pour siéger au sein du Comité de démolition;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Charles Guérard, appuyé par Mélinda Morissette et résolu :

QUE Johanne Laurin, Sébastien Hallé et Bruno Dumaine soient nommés au sein du Comité de démolition.

ADOPTÉE

219-25 20.

NOMINATION DE MEMBRES AU SEIN DE LA COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES À TITRE DE PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT

CONSIDÉRANT le *Règlement n° 210-2013 créant la Commission d'administration et des finances*;

CONSIDÉRANT que, à la suite des élections municipales du 2 novembre 2025, il y a constitution d'un nouveau conseil municipal;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un président et une vice-présidente à la Commission d'administration et des finances;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Mélinda Morissette, appuyé par Johanne Laurin et résolu :

QUE le conseil municipal nomme Bruno Dumaine à titre de président de la Commission.

QUE le conseil municipal nomme Charles Guérard à titre de vice-président de la Commission.

ADOPTÉE

220-25 21.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2025

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2025 a été remis à chaque membre du conseil, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C-19);

CONSIDÉRANT que les règles édictées par cet article ont été respectées et que la greffière est dispensée d'en faire lecture;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2025;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Charles Guérard, appuyé par Johanne Laurin et résolu :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2025.

ADOPTÉE

221-25 22.

APPROBATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT les articles 319 et 320 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C-19);

CONSIDÉRANT que le conseil municipal juge opportun d'adopter le calendrier suivant pour les séances ordinaires de l'année 2026 :

Mardi 27 janvier	Mardi 14 juillet
Mardi 24 février	Mardi 25 août
Mardi 31 mars	Mardi 29 septembre

Mardi 28 avril	Mardi 27 octobre
Mardi 26 mai	Mardi 24 novembre
Mardi 30 juin	Mardi 15 décembre

CONSIDÉRANT que les séances se tiennent à 19h30 à la salle du conseil située à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette au 1575, rue Turmel à L'Ancienne-Lorette;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Mélinda Morissette, appuyé par Sébastien Hallé et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la résolution.

QUE le conseil municipal adopte le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026;

QUE les séances se tiennent à 19h30 à la salle du conseil située à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette au 1575, rue Turmel à L'Ancienne-Lorette.

ADOPTÉE

222-25 23.

AUTORISATION DE RENOUELER LE CONTRAT D'ASSURANCE POUR L'ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT que les biens et services de la Ville doivent bénéficier d'une couverture d'assurance de dommages et responsabilités adéquate;

CONSIDÉRANT que FQM Assurances inc. offre présentement à la Ville un service satisfaisant pour un tarif comparable au marché;

CONSIDÉRANT la réception de la facture de FQM Assurances inc. portant le n° 22029 au montant de 356 913,96 \$;

CONSIDÉRANT que cette facture concerne le renouvellement de la police d'assurance n° 023057 de la Ville pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'acquitter cette facture et de renouveler les assurances de la Ville;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Bruno Dumaine, appuyé par Charles Guérard et résolu :

QUE la trésorière ou, en son absence ou incapacité d'agir, l'assistante-trésorière soit et est autorisée à effectuer le paiement de la facture n° 22029 au montant de 356 913,96 \$ concernant le renouvellement des assurances de la Ville pour l'année 2026, toutes taxes incluses.

QUE le montant requis soit prélevé à même le budget prévu à cette fin.

ADOPTÉE

223-25 24.

AUTORISATION À LA SOCIÉTÉ 9219-8852 QUÉBEC INC. DE SOUSCRIRE À UN PRÊT HYPOTHÉCAIRE GREVANT LE COMPLEXE SPORTIF BONAIR L'ANCIENNE-LORETTE

Monsieur Sébastien Hallé déclare un intérêt.

CONSIDÉRANT que l'acte de cession en emphytéose prévoit que l'exploitant du complexe sportif ne peut pas le réhypothéquer sans avoir l'autorisation de la Ville;

CONSIDÉRANT que l'article 9.10 du contrat de cession en emphytéose prévoit également que la Ville ne pourra pas refuser son consentement sans motif valable;

CONSIDÉRANT que le Service du greffe ainsi que la trésorière ont procédé à l'étude des documents;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser la société 9219-8852 inc. à refinancer l'hypothèque grevant le Complexe sportif Bonair à L'Ancienne-Lorette;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Mélinda Morissette, appuyé par Charles Guérard et résolu :

D'AUTORISER la société 9219-8852 Québec inc. à contracter un prêt hypothécaire aux conditions prévues dans l'offre de financement datée du 11 septembre dernier.

D'AUTORISER le maire ou en son absence, le maire suppléant, et la greffière ou en son absence l'assistante-greffière à signer pour et au nom de la Ville, toute la documentation nécessaire.

ADOPTÉE

224-25 25.

NOMINATION DE MONSIEUR NORMAND BÉRUBÉ À TITRE DE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR RÉGULIER

CONSIDÉRANT qu'en raison du poste laissé vacant, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage d'un poste de chauffeur-opérateur régulier à temps complet, selon les dispositions de la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT que conformément aux dispositions prévues à la convention collective des employés cols bleus, le poste est accordé à l'employé qui a le plus d'ancienneté, possédant les qualifications requises;

CONSIDÉRANT qu'après analyse, monsieur Normand Bérubé est l'employé ayant le plus d'ancienneté répondant aux exigences du poste de chauffeur-opérateur régulier à avoir appliqué sur le poste;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Charles Guérard, appuyé par Sébastien Hallé et résolu :

DE PROCÉDER à la nomination de monsieur Normand Bérubé à titre de chauffeur-opérateur régulier au Service des travaux publics à compter du 25 novembre 2025.

ADOPTÉE

225-25 26. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 1450, RUE SAINT-OLIVIER

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée par monsieur Alain Bédard, propriétaire du 1450, rue Saint-Olivier à L'Ancienne-Lorette;

CONSIDÉRANT que la demande concerne le lot 1 310 377 du cadastre du Québec, situé dans la zone R-A/B₂;

CONSIDÉRANT que la demande vise à permettre l'agrandissement d'un garage isolé présentant une superficie totale de 50 mètres carrés, alors que le maximum prescrit par le *Règlement de zonage n° V-965-89* est de 40 mètres carrés;

CONSIDÉRANT les plans soumis par le requérant, reçus le 3 septembre 2025;

CONSIDÉRANT que le projet d'agrandissement du garage inclut l'ajout d'un drain de plancher;

CONSIDÉRANT que la superficie envisagée de 50 mètres carrés se trouve dans la moyenne des demandes de dérogations mineures de ce type des dernières années;

CONSIDÉRANT que le propriétaire de l'immeuble voisin a signé une lettre afin d'indiquer avoir été informé et ne pas s'opposer au projet du requérant;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme a étudié le dossier et a formulé une recommandation favorable au conseil municipal;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure, si elle était refusée, aurait pour effet de porter préjudice aux propriétaires;

CONSIDÉRANT que l'acceptation de la demande de dérogation mineure n'a pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié le 6 novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Charles Guérard, appuyé par Bruno Dumaine et résolu :

LE PRÉAMBULE fait partie intégrante de la résolution.

D'ACCORDER la demande visant à permettre la demande visant à permettre l'agrandissement d'un garage isolé présentant une superficie totale de 50 mètres carrés.

ADOPTÉE

226-25 27. APPROBATION FINALE DES COMPTES À PAYER POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2025 (18 AU 30 SEPTEMBRE 2025) ET DE LA LISTE DES DÉPENSES PAR APPROBATEURS

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver la liste finale des comptes à payer pour le mois de septembre (18 au 30 septembre 2025) comme suit :

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

– Rémunération et remises	269 613,74 \$
– Biens et services	373 110,14 \$
– Remboursement aux employés	1 923,49 \$

REMBOURSEMENTS

– Taxes municipales et activités aux loisirs	574,75 \$
--	-----------

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

- Programme de lutte contre l'agrile du frêne 2 100,00

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

- Immobilisations 496 278,37 \$

TOTAL **1 143 600,49 \$**

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Charles Guérard, appuyé par Johanne Laurin et résolu :

D'APPROUVER la liste finale des comptes à payer pour le mois de septembre (18 au 30 septembre 2025), d'en autoriser et ratifier les paiements.

DE DÉPOSER la liste finale des dépenses par approbateurs.

ADOPTÉE

227-25 28. APPROBATION DES COMPTES À PAYER POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2025 ET DE LA LISTE DES DÉPENSES PAR APPROBATEURS

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver la liste des comptes à payer pour le mois d'octobre 2025 comme suit :

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

- Rémunération et remises 610 946,24 \$
- Biens et services 651 534,60 \$
- Remboursement aux employés 1 488,97 \$

REMBOURSEMENTS

- Taxes, urbanisme, activité aux loisirs et réclamation 10 848,89 \$

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

- Programme de lutte contre l'agrile du frêne 900,00

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

- Immobilisations 2 673 264,07 \$

TOTAL **3 948 982,77 \$**

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Mélinda Morissette, appuyé par Bruno Dumaine et résolu :

D'APPROUVER la liste des comptes à payer pour le mois d'octobre 2025, d'en autoriser et ratifier les paiements.

DE DÉPOSER la liste des dépenses par approbateurs.

ADOPTÉE

29. PÉRIODE DE QUESTIONS

228-25 30. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour a été traité;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sébastien Hallé appuyé par Bruno Dumaine et résolu :

DE LEVER la séance, il est 20h44.

ADOPTÉE


Gaétan Pageau
Maire


Me Marie-Hélène Leblanc-Bourque
Greffière